

## La lettre de l'Observatoire des ambrosies

### Dans ce numéro

Bilan de la campagne ambrosie 2019

Parution du recueil d'expériences de gestion de l'ambrosie en

*Ambrosia artemisiifolia* et *Ophraella communa* font-elles bon ménage dans un contexte de changement climatique ?

L'OEPP recommande le classement de l'Ambrosie trifide comme organisme de quarantaine

### Bilan de la campagne ambrosie 2019

Novembre arrive et sonne la fin de la campagne ambrosie. Allergiques, vous pouvez à nouveau pointer votre nez en plein air pour respirer les parfums de l'automne. L'ambrosie est dorénavant en graines un peu partout sur le territoire et il est alors conseillé de la laisser sur place pour revenir la gérer les années suivantes avant sa floraison. Quel bilan pour cette campagne 2019 ?

Malgré une saison un peu moins intense que l'an dernier, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) estime que **la canicule n'a pas empêché la pollinisation** de l'ambrosie et les concentrations sont restées dans la moyenne des années précédentes (cf. Fig 1). Les premiers pollens sont apparus cette année vers le 08 août en région lyonnaise avec un premier vrai pic de pollens autour du 18 août et la pollinisation s'est poursuivi jusqu'en fin septembre.

La plateforme de signalement ambrosie enregistre au 1 novembre 11029 signalements (cf. Fig 2) sur toute la France dont 82% en Auvergne-Rhône-Alpes. Ceci s'explique par le fait que cette région est la plus envahie par la plante mais aussi que la plateforme de signalement est plus connue ici. **23% de ces signalements ont été validés par un référent puis détruits 18% ont été validés non détruits et 53% n'ont pas encore été validés** (cf. Fig 3).

Les référents territoriaux ambrosies sont de plus en plus nombreux et sur tout le territoire. On compte plus de **5470 collectivités** ayant déjà désigné un référent (voir la carte des localisation des référents). Pour rappel, il existe un [groupe d'échange sur Facebook pour les référents ambrosie](#) auquel tous les référents peuvent s'associer pour échanger sur les pratiques et poser des questions.

Plus de 70 évènements ont été organisés dans le cadre de la Journée internationale des ambrosies (JDA). Un bilan de cette campagne 2019 a été dressé que vous pouvez retrouver [sur la page dédiée](#).

Du côté de la réglementation, **42 arrêtés préfectoraux** ont déjà été pris avec le dernier en date celui de **[l'Allier](#) le 15 octobre dernier** (retrouver-les ainsi que leurs plans d'action associés dans l'onglet « [Les arrêtés préfectoraux par département](#) ») du site [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info).

Enfin, **9 lettres de l'Observatoire des ambrosies** sont parues et vous lisez donc la dernière lettre avant avril prochain !

**Merci, si vous ne l'avez pas encore fait, de prendre 2min pour remplir ce petit sondage pour nous donner votre avis sur cette lettre :** <https://forms.gle/vh6BiT3QnaUBbE1k7>.

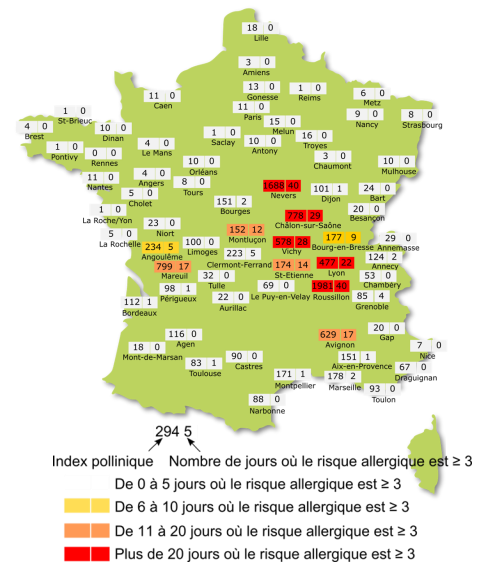


Figure 1 - Les pollens d'ambrosie en France en 2019 ©RNSA

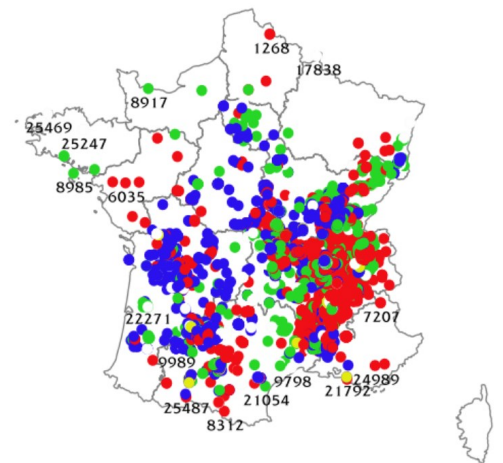


Figure 2 - Signalements sur la plateforme interactive de signalement ambrosie au 1 novembre 2019 ©AtlaSanté

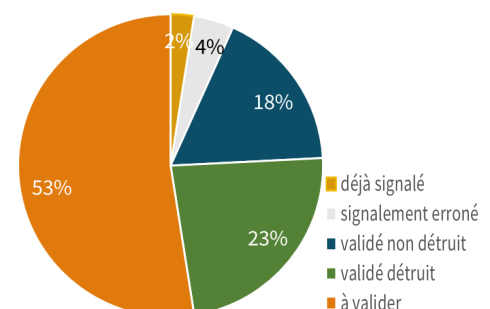


Figure 3- Gestion des signalements au 1 novembre 2019

## Parution du recueil d'expériences de gestion de l'ambrosie en contexte agricole

Nous vous annonçons sa parution prochaine dans la dernière lettre de septembre <sup>1</sup> et le voici tout juste disponible en ligne : [le recueil d'expériences de gestion de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en contexte agricole](#).

Ce document a été élaboré par l'équipe de l'Observatoire des ambrosies et notamment par Aël SEVAULT, dans le cadre d'un stage de master 2 que nous remercions pour ce travail.

Vous découvrirez en première partie de ce recueil, l'analyse d'un questionnaire complété par 109 agriculteurs. Celle-ci établit un état des lieux de la situation concernant la gestion de l'ambrosie en agriculture en France. Dans la deuxième partie, vous pourrez lire 10 témoignages de professionnels du milieu agricole concernés par la problématique. Vous pourrez alors saisir comment est perçue l'ambrosie en agriculture conventionnelle, biologique et viticulture, dans le tri des graines dans une coopérative, en conseil agricole, etc. Bonne lecture !



### **Ambrosia artemisiifolia et Ophraella communa font-elles bon ménage dans un contexte de changement climatique ?**

Une équipe de chercheurs italiens a publié en août cette année une étude <sup>2</sup> dans laquelle ils estiment l'influence du changement climatique sur la propagation des deux espèces *Ambrosia artemisiifolia* L. et *Ophraella communa* dans une de leur aire de répartition secondaire, ici l'Europe. (Pour rappel, l'aire de répartition primaire (ou naturelle) de ces deux espèces est l'Amérique du Nord). **Ils prévoient alors que l'ambrosie élargirait plus son aire de répartition que la chrysome.** En effet, la tolérance plus importante de la plante aux basses températures et à la variabilité des précipitations lui confère un avantage considérable par rapport à l'insecte.

**Ils concluent que l'utilisation d'*O. communa* comme agent de contrôle biologique, bien que bénéfique, ne serait pas une solution suffisante en tant que telle mais qu'elle devrait être couplée à d'autres méthodes de gestion.**

### **L'OEPP recommande le classement de l'Ambrosie trifide comme organisme de quarantaine**



L'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP et EPPO en anglais)<sup>3</sup> est une organisation intergouvernementale chargée de la coopération internationale en protection des végétaux dans la région européenne et méditerranéenne.

Cette organisation établit notamment des **listes d'organismes nuisibles**, actualisées tous les ans et validées par le Conseil de l'OEPP dans le but de recommander aux états membres de mettre en place des actions de régulation contre elles.

**En septembre 2019, le Conseil de l'OEPP a approuvé l'addition de l'Ambrosie trifide sur la liste OEPP A2 des organismes nuisibles déjà présents dans la région recommandés pour réglementation en tant qu'organismes de quarantaine<sup>4</sup>.**

Dans ses listes d'organismes nuisibles, l'UE n'a pas pris en compte cette recommandation<sup>5</sup>; la France y réfléchit encore pour un classement national.

#### **Sources d'information**

- (1) **Lettre de l'Observatoire des ambrosies n°63 - septembre 2019**
- (2) **Iannella M. et al. 2019 - Investigating the Current and Future Co-Occurrence of *Ambrosia artemisiifolia* and *Ophraella communa* in Europe through Ecological Modelling and Remote Sensing Data Analysis - International Journal of Environmental Research and Public Health**
- (3) **Site de l'OEPP : <https://www.eppo.int/index>**
- (4) **EPPO Reporting Service no. 09 - 2019 : <https://gd.eppo.int/reporting/article-6606>**
- (5) **Communiqué de presse de la Commission européenne : [https://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-19-5981\\_fr.htm](https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-5981_fr.htm)**

#### **Actualités**

- ◆ **Séminaire Réseau Français pour la Santé Végétale** - Les nouveaux enjeux en santé végétale : du suivi de terrain à l'analyse de données - 19 novembre 2019, ANSES 14 rue Pierre et Marie Curie 94700 Maisons-Alfort
- ◆ **Journées particules et santé** - 21, 22 et 23 novembre 2019, Institut Pasteur à Paris. Inscription sur : <https://www.particulesetsante.fr/>
- ◆ **Bilan de la campagne 2019 du Grand Lyon** - 25 novembre 2019 à 14 heures à la Maison de l'environnement, 14 avenue Tony Garnier, 69007 LYON
- ◆ **10<sup>e</sup> Congrès annuel en santé environnement** - Les inégalités socio-environnementales de santé - 27 et 28 novembre 2019, Université Paris Diderot, Paris
- ◆ **24<sup>e</sup> Conférence du COLUMA** : Journées Internationales sur la Lutte contre les Mauvaises Herbes - 3, 4 et 5 décembre 2019, Centre de conférences Orléans

#### **Rédaction :**

Marilou MOTTET



#### **Contact :**

[observatoire.ambrosie@fredon-france.org](mailto:observatoire.ambrosie@fredon-france.org)

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité liée à l'ambrosie sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#)



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)